

**RESUME DES ATTENTES DE LA POPULATION DU NORD-KIVU**  
**FACE A LA CRISE ACTUELLE**

1. *Non à la balkanisation de la République Démocratique du Congo ;*
2. *Non à l'agression de la République Démocratique du Congo ;*
3. *Cessation immédiate des pourparlers de Kampala, qu'il y ait accord ou pas ;*
4. *Actions militaires conjointes FARDC-Brigade d'Intervention/MONUSCO contre le M23 et Alliés afin de libérer définitivement les populations en zone sous contrôle de la rébellion ;*
5. *Actions militaires bilatérales ou unilatérales FARDC-Brigade d'Intervention/MONUSCO contre les groupes armés locaux et étrangers opérant à l'Est de la RDC ;*
6. *Strict respect de l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba par les parties signataires, seul espoir de stabilisation durable de la Région des Grands Lacs ;*
7. *Strict respect des Accords Tripartites et Modalités Pratiques de Rapatriement des Réfugiés signés entre RDC-RWANDA-HCR d'une part et RDC-OUGANDA-HCR d'autre part ;*
8. *Non à l'envahissement du territoire congolais par des populations rwandaises et ougandaises déjà visibles en Territoire de Rutshuru, zone contrôlée par le M23 et Alliés, sous prétexte qu'il s'agit des retournés volontaires parmi les réfugiés congolais vivant au Rwanda et en Ouganda ;*
9. *Non au cycle d'amnistie et d'intégration des rebelles du M23 ainsi que d'autres groupes armés locaux ;*
10. *Non à l'impunité des crimes et autres formes d'exactions commises sur les populations civiles et vulnérables dans la Région des Grands Lacs.*

**Introduction**

La Province du Nord-Kivu a l'honneur de saluer votre visite à Goma, chef-lieu de la Province et saisit cette opportunité pour réitérer, à travers le Conseil de Sécurité de l'ONU que vous représentez, ses vifs remerciements à l'ensemble de la Communauté Internationale pour l'implication sans relâche dans la recherche de solution à la crise qui prévaut à l'Est de la République Démocratique du Congo depuis plusieurs décennies.

Le peuple congolais et surtout celui de la Province du Nord-Kivu apprécie à juste titre l'engagement des Nations Unies en République Démocratique du Congo, à travers la MONUSCO et sa Brigade d'intervention déjà à l'œuvre aux côtés des FARDC pour accomplir sa mission définie dans la Résolution 2098 du 28 mars 2013 du Conseil de Sécurité de l'ONU, celle de neutraliser toutes les forces négatives opérant à l'Est de la RDC.

Cette présentation s'articule sur quatre points essentiels, à savoir :

1. Quelques repères historiques de la guerre au Kivu ;
2. Les efforts fournis au niveau national pour la recherche de la paix ;
3. Les conséquences de la guerre du M23 et les menaces pour la Province du Nord-Kivu ;
4. Les attentes de la population du Nord-Kivu vis-à-vis de la Communauté Internationale.

## **I. QUELQUES REPERES HISTORIQUES DE LA GUERRE AU NORD-KIVU**

Nous tenons à préciser que les repères historiques que nous présentons ne sont pas exhaustifs. Nous avons sélectionné les plus importants, à savoir :

- **En 1986** : Présence de l'ADF/NALU (rébellion ougandaise) à l'Est du Zaïre en Territoire de Beni ;
- **En 1993** : Conflit interethnique à Walikale et Masisi ;
- **En 1994** : Accueil des milliers des réfugiés Hutu rwandais en RDC fuyant le nouveau régime FPR qui s'installait au Rwanda. Ce qui est à la base du phénomène FDLR actuel ;
  
- **En 1996** : Guerre dite de « libération » menée par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la libération du Congo (Zaïre) « AFDL » qui se déclencha à LEMERA, au Sud-Kivu, embrasant ainsi tout le pays jusqu'à renverser le pouvoir de Kinshasa ;
- **En 1998** : Guerre dite de « rectification » menée par le Rassemblement Congolais pour la Démocratie « RCD », mouvement politico-militaire, soutenu par les anciens Alliés de l'AFDL (Rwanda-Ouganda-Burundi) ;

- **En 2004** : Naissance du Congrès National pour la Défense du Peuple, « CNDP » en sigle, avec comme animateurs principaux les compatriotes tutsi.
- **En 2009** : Signature de l'Accord de Paix de Goma le 23 mars 2009 entre le Gouvernement Congolais et le CNDP ainsi que d'autres groupes armés du Nord-Kivu et Sud-Kivu ;
- **En 2012** : Naissance d'une nouvelle rébellion dénommée « M23 » (Mouvement du 23 Mars 2009) dont la plupart des membres sont issus du CNDP, alors transformé en parti politique.

## **II. LES EFFORTS FOURNIS AU NIVEAU NATIONAL POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX.**

Pour tenter de mettre fin aux guerres cycliques que l'Est de la RDC connaît depuis plus de deux décennies, plusieurs efforts ont été fournis par la République Démocratique du Congo, plus particulièrement par le chef de l'Etat, Son Excellence Joseph KABILA KABANGE. Il s'agit notamment de :

- L'organisation, à Goma au Nord-Kivu, le 06 janvier 2008, des assises de la Conférence sur la Paix, la Sécurité et le Développement des Provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ;
- La signature, à Goma, le 23 janvier 2008, des Actes d'engagement entre le Gouvernement de la RDC, le CNDP et les Groupes armés du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ;
- La création, le 02 février 2008, du Programme AMANI ;
- L'ouverture des négociations, en décembre 2008, avec le CNDP à Nairobi, au Kenya ;
- La signature, le 23 mars 2009, des Accords de Paix de Goma ;
- Lancement, entre janvier et février 2009, des opérations conjointes dites « UMOJA WETU » I et II respectivement entre FARDC-RDF et FARDC-UPDF pour traquer les FDLR rwandais et les ADF/NALU ougandais, et ce, dans le cadre des résolutions et recommandations de l'Accord de Ngurdoto, en Tanzanie, signé en septembre 2007 et le Communiqué Conjoint de Nairobi de novembre 2007 ;
- La création, le 30 avril 2009, du Comité National de Suivi des Accords de Paix de Goma du 23 mars 2009, suivie de la création de la Commission Nationale d'Avancement en Grades ;
- La création, le 29 juin 2009, du Programme STAREC ;

- La relocalisation, en juin 2010, de 265 Combattants FDLR à Kisenge, au Katanga par le PAREC après l'opération de ramassage des armes à raison d'une arme contre 50\$ ;
- Etc.

L'espoir de voir le Nord-Kivu pacifié, sans bruit des bottes, commençait à s'installer au sein de la population. La vie reprenait progressivement tant dans les milieux ruraux qu'urbains.

Fort malheureusement, avec la naissance et l'émergence, en 2012, du mouvement insurrectionnel, le M23 qui, finalement s'est révélé être une rébellion, la province a assisté de nouveau à une résurgence de plus d'une quinzaine des groupes armés locaux disséminés à travers la quasi-totalité des territoires, les uns servant de Cheval de Troie au M23 et les autres se constituant en groupes de résistance, et ce, en plus des FDLR et des ADF-NALU. Actuellement le M23 occupe une partie des Territoires de Rutshuru et Nyiragongo.

### **III. LES CONSEQUENCES DE LA GUERRE DU M23 ET LES MENACES POUR LA PROVINCE DU NORD-KIVU.**

#### **a. Conséquences :**

Les conséquences de la guerre du M23 au Nord-Kivu se résument en ces termes :

- la crise humanitaire ainsi que la pauvreté croissante au niveau de la région ; plus d'un million des déplacés internes et réfugiés ;
- le déplacement forcé des paisibles citoyens, les viols et violations des Droits de l'homme auprès de la population ;
- la mort et la désolation parmi nos populations ;
- l'occupation irrégulière du Territoire National, actes administratifs inconstitutionnels,
- les attaques ciblées contre les acteurs de la société civile, incendies des habitations, enrôlement forcé des enfants dans les groupes armés, destruction de la faune et de la flore, assassinats ciblés, meurtres, prises d'otages, braquages, enlèvements ciblés des personnes, travaux forcés ;
- les actes de pillage et l'exploitation illégale des ressources naturelles et minières, la dégradation du tissu économique, la paupérisation massive des populations ;
- la résurgence des crises identitaires ;

- le trafic à grande échelle des armes et munitions dans des zones qui recouvraient petit à petit la quiétude et la cohésion grâce à une action concertée entre le Gouvernement Congolais et ses partenaires internationaux ;
- la paralysie de l'économie et des actions de développement en Province.

## **b. Menaces :**

Au sujet des menaces, il convient de retenir qu'à ce jour, la Province du Nord-Kivu a deux principales menaces, outre celles qui guettent la République Démocratique du Congo en général.

### **b.1. Menaces par rapport à la Province du Nord-Kivu :**

- 1) En premier lieu, la menace que constituent les forces négatives étrangères, en l'occurrence, les FDLR (rebelles issus de la vague des réfugiés rwandais de 1994) et les ADF-NALU (rebelles ougandais installés en RDC depuis 1986).

Ces rebelles qui opèrent en guérilla car leurs bases avaient été démantelées à la suite des opérations militaires conjointes dites « UMOJA-WETU » impliquant les FARDC (RDC) et la RDF (Rwanda) contre les FDLR et « KIFAGIYO » ayant engagé la MONUSCO en appui aux FARDC contre les ADF-NALU en Territoire de Béni, continuent, malheureusement, à insécuriser nos villages par des pillages et incendies des maisons, des viols, des meurtres et assassinats perpétrés parmi les paisibles citoyens.

- 2) En second lieu, la menace que posent les groupes armés locaux dits Mai-Mai et le M23, tous répertoriés parmi les forces négatives encore actives en Province du Nord-Kivu.

Faudrait-il aussi faire remarquer que de tous ces groupes terroristes étrangers ou locaux, le M23 constitue la plus grande menace sécuritaire dans la région, pour ce qu'il bénéficie, visiblement, d'un appui militaire, logistique, technique et politique de la part des pays voisins.

S'agissant des preuves sur l'implication du Rwanda, la population du Nord-Kivu estime qu'il est aussi simple de les énumérer que cela ne devrait pas susciter de polémiques :

- D'abord la résistance opposée par le M23 au niveau de KIBATI au cours du mois d'août 2013 ainsi que l'artillerie (munitions, armes lourdes) et les moyens humains dont le nombre croissant sur le champ de bataille face à la

coalition FARDC-Brigade d'Intervention/MONSUCO constituent dans l'ensemble des indicateurs d'un soutien extérieur à ce groupe armé ;

- Ensuite les insignes et autres marques trouvés sur les cadavres et les capturés dans les rangs de la rébellion au cours des récents affrontements à KIBATI impliquent directement la RDF/Rwanda ;
- La présence des blessés de guerre dans les hôpitaux rwandais suscite plusieurs interrogations dans l'opinion, entre autres, celle de savoir si au Rwanda il y a une seule localité où on signale des affrontements militaires pour justifier de nombreux cas d'hospitalisation des militaires à Gisenyi, à Ruhengeri, à Kigali et ailleurs. Et s'il s'agit des blessés de guerre du M23 qui y sont soignés, ce serait en violation flagrante des engagements de la Région tels que contenus dans l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba en ces termes:
  - Ne pas tolérer, ni fournir une assistance ou un soutien quelconque à des groupes armés ;
  - Ne pas héberger ni fournir une protection de quelque nature que ce soit aux personnes accusées de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, d'actes de génocide ou de crimes d'agression, ou aux personnes sous le régime des sanctions des Nations Unies.

Ce soutien manifeste au M23 qui alimente le nouveau conflit armé au Nord-Kivu, amenuise, en même temps, les chances de stabiliser et de sédentariser une partie de nos différentes populations à travers la Région des Grands Lacs que les conditions sécuritaires incertaines dans les zones de retour sont en train de condamner à l'errance.

La population du Nord-Kivu croyait que les pourparlers de Kampala étaient un bon cadre de dialogue entre le Gouvernement Congolais et le M23, grâce au facilitateur ougandais. Malheureusement, le M23 s'est révélé être un mouvement terroriste et indiscipliné avec les derniers événements de largage des bombes sur la ville de Goma (RDC) et celle de Gisenyi (Rwanda). Plusieurs blessés et pertes en vies humaines parmi les populations civiles, surtout des femmes et des enfants, ont été comptés à Goma et environs entre juillet et août derniers.

Il convient de faire remarquer également que le M23 et alliés, pour légitimer la guerre actuelle au Nord-Kivu sur l'échiquier international, présente un cahier des charges contenant certains problèmes de la RDC, entre autres, ceux liés à la gouvernance et à la sécurité. Cependant, tel que présenté, ce cahier des charges occulte une analyse

objective sur les vraies raisons de la guerre à l'Est de la RDC. Sinon, que viendraient faire des éternelles revendications du gouvernement rwandais sur les « FDLR » et les « réfugiés congolais » dans ce que le Rwanda a toujours qualifié d'une « affaire congolaise » ? Il y a de quoi être convaincu que c'est le Rwanda qui instrumentalise le M23.

Pour votre information, des sources concordantes renseignent que le pouvoir de Kigali a déjà préparé une équipe du M23 pour rencontrer la présente délégation du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

- ***b.2. Menaces par rapport à la R.D. Congo en général :***

En fait, plusieurs enjeux sous régionaux placent la République Démocratique du Congo dans une situation embarrassante surtout au niveau de ses frontières avec le Rwanda et l'Ouganda.

Quatre problématiques peuvent être mises en branle pour démontrer les menaces permanentes et potentielles qui pèsent énormément sur l'Etat congolais. Il s'agit, entre autres, de :

1. L'éternelle question des ADF/NALU ougandais (1986) et des FDLR hutu rwandais (1994) présents à l'Est de la RDC ;
2. La problématique du cycle des « réfugiés congolais » vivant au Rwanda ;
3. La problématique des ressources naturelles à l'Est de la RDC ;
4. La tentative de la balkanisation de la République Démocratique du Congo.

- ***S'agissant de la question des ADF/NALU ougandais et des FDLR hutu rwandais présents à l'Est de la RDC***

La présence de ces deux groupes armés étrangers sur le territoire congolais est à la base de plusieurs accusations mutuelles entre ces pays limitrophes et de troubles sécuritaires à l'Est de la RDC depuis plus de deux décennies. Pour le Rwanda et l'Ouganda, la RDC héberge sur son territoire les rebelles qui constituent un danger permanent de déstabilisation de leurs régimes respectifs. Cette considération rend, en effet, la RDC, pourtant innocente, la cible d'attaques du Rwanda et de l'Ouganda.

Il s'agit d'un alibi pire et simple de ces Etats pour chercher à justifier leurs différentes invasions de la République Démocratique du Congo et/ou leurs soutiens permanents et potentiels à toutes les rébellions en RDC.

Comment expliquer le fait que depuis 1996 jusqu'aujourd'hui, les troupes armées rwandaises et ougandaises ont pris part active dans toutes les guerres à l'Est de la RDC sans être capable de désarmer ou d'éradiquer complètement ces forces négatives, lesquelles, d'après ces deux Etats, constituent leur cible ?

- ***S'agissant de la problématique du cycle des « réfugiés congolais » vivant au Rwanda***

Cette question est évoquée parce qu'elle revient toujours à l'avant-plan des revendications pour toutes les rébellions à l'Est de la République Démocratique du Congo et même des militaires rebelles tutsi intégrés dans les FARDC lorsque le Gouvernement congolais cherche à les déployer vers l'Ouest du pays.

L'enjeu que comporte cette question est important, car le Rwanda s'en sert pour tenter de justifier et pérenniser sa présence armée et/ou son influence sur le Nord-Kivu sous prétexte de protéger la minorité tutsi.

En effet, il convient de dénoncer cette manœuvre dilatoire du régime rwandais qui sort du cadre principal de l'Accord Tripartite et des Modalités Pratiques relatives au Rapatriement signés entre les parties RDC-RWANDA-HCR depuis 2010.

A titre illustratif, il a été observé, depuis le 28 septembre 2013, un mouvement suspect des personnes (plus ou moins 200 familles) en provenance du Rwanda vers les zones sous contrôle de la rébellion du M23, en Territoire de Rutshuru, que le M23 présente comme étant des « réfugiés congolais » vivant au Rwanda.

Cependant, le HCR, à qui incombent la charge et la responsabilité du rapatriement desdits réfugiés, conformément aux textes précités et à la Convention de Genève de 1951, nie tout mouvement des réfugiés congolais vers la RDC, car les statistiques restent inchangées dans les différents camps disséminés à travers le Rwanda.

Ainsi donc, en infiltrant des hommes et des femmes sur le territoire congolais, en zone sous contrôle de la rébellion du M23, le Rwanda tient à :

- défier la communauté internationale qui a, par la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité de l'ONU, pris l'option d'en finir militairement avec tous les groupes armés opérant à l'Est de la RDC ;
- ériger un bouclier humain vis-à-vis des opérations militaires FARDC-Brigade d'Intervention/MONUSCO contre le M23 ;
- glisser une partie de la population rwandaise sur le sol congolais. Telle est l'expérience que le Rwanda tente avec cette vague de 200 familles larguées en zone sous contrôle des rebelles à Rutshuru pour qu'en fuyant les offensives contre le M23, ces personnes se fassent identifiées au Rwanda ou en Ouganda comme congolaises et ainsi pérenniser le cycle ou le phénomène « réfugiés congolais » ;
- trouver un espace pour ses populations refoulées de la Tanzanie ;
- renforcer les rangs du M23 par des militaires frais ainsi que des jeunes désespérés qui ont été chassés de la Tanzanie ;

La crainte de la RDC réside au niveau de voir ce phénomène « réfugiés congolais » non seulement devenir ultérieurement une source de tensions interethniques dans la région mais aussi exacerber la crise armée qui oppose actuellement le Gouvernement congolais au M23.

- ***S'agissant de la problématique des ressources naturelles à l'Est de la R.D.Congo***

Faut-il rappeler que ces deux Etats ont fait de la question des ADF/NALU et des FDLR un fonds de commerce. Plusieurs rapports des Experts des Nations Unies et des ONGs Internationales sur le pillage des ressources naturelles à l'Est de la République Démocratique du Congo accusent soit le Rwanda et l'Ouganda de violer les frontières congolaises pour la recherche des minerais et du bois, soit certains réseaux mafieux de commerce illicite à travers le monde qui s'approvisionnent en minerais ou en bois à partir des FDLR ou des ADF/NALU en échange d'armes et munitions.

- **De la tentative de la balkanisation de la République Démocratique du Congo**

Plusieurs faits concourent en faveur de cette thèse, notamment :

- a. L'attitude de la Communauté Internationale par rapport à la crise à l'Est de la République Démocratique du Congo dénote une certaine complicité en faveur de la balkanisation de la RDC. Sa passivité à sanctionner la flagrante violation du territoire congolais et autres actes de provocation manifeste de la part du Rwanda et de l'Ouganda vis-à-vis de la RDC la rend coupable.
- b. L'acharnement et l'agitation du Rwanda et de l'Ouganda quand la RDC somme la rébellion du M23 au désarmement et/ou à l'autodissolution.

**Primo** : Tout le monde a assisté au déploiement des blindés, des chars et des troupes des forces armées rwandaises partant de Kigali vers Gisenyi en août 2013, à la frontière avec la RDC. La population s'interroge aujourd'hui sur le silence de la Communauté Internationale face à l'attroupement des forces de l'armée rwandaise et des chars à la frontière entre les deux pays alors qu'il n'y a pas de guerre déclarée entre la RDC et le Rwanda.

**Secundo** : L'échec de la médiation ougandaise à conclure, jusqu'à présent, les pourparlers entre le Gouvernement de la RDC et le M23 ; la position du Président Ougandais en faveur de l'amnistie et de l'intégration des criminels du M23 au sein des FARDC, dénotent l'attitude coupable de la facilitation contre toute attente de la Communauté Internationale qui, non seulement souhaitait voir ces assises se conclure le plus tôt possible tout en décourageant le Gouvernement Congolais de réintégrer les criminels issus des groupes armés au sein de ses Forces Armées, mais aussi et surtout de la mise en œuvre de l'Accord-Cadre auquel les Etats de la CIRGL et l'ONU ont souscrits à Addis-Abeba, le 24 février 2013.

- c. L'envahissement du territoire congolais, depuis le mois d'octobre 2013, par des populations étrangères qui seraient venues du Rwanda et qui se sont installées dans la zone sous contrôle du M23 et alliés sous prétexte qu'il s'agit des retournés spontanés parmi les réfugiés congolais vivant au Rwanda explique la théorie de « peuplement » que le Rwanda veut forcément appliquer sur le

Nord-Kivu par le truchement du phénomène « réfugiés congolais » vivant au Rwanda.

**Au regard de ce qui précède, il serait judicieux pour la Communauté Internationale, ici représentée par la Délégation du Conseil de Sécurité des Nations Unies, de considérer à juste titre et prendre en compte la position et les demandes de la République Démocratique du Congo exprimées à travers ses différents organes et diverses composantes par rapport à la crise qui sévit à l'Est.**

#### **IV. LES ATTENTES DE LA POPULATION DU NORD-KIVU VIS-A-VIS DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE**

1. Arrêt définitif des pourparlers de Kampala ;
2. Poursuite des offensives militaires conjointes FARDC-Brigade d'Intervention/MONUSCO en vue de la libération immédiate des territoires occupés par le M23 pour :
  - Mettre fin aux souffrances endurées dans les camps des déplacés disséminés à travers la province ;
  - Mettre fin aux actes de violence auxquels les groupes armés locaux et étrangers ainsi que le M23 et alliés s'adonnent jour et nuit (meurtres, assassinats et enlèvements ciblés) contre les populations civiles congolaises ;
  - Faciliter la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'espace occupé par le M23 et alliés ainsi que d'autres groupes armés locaux ;
  - Amener les pouvoirs rwandais, burundais et ougandais à cesser leurs manœuvres de déstabilisation de la région des Grands Lacs et initier le dialogue respectivement entre KIGALI-FDLR, BUJUMBURA-FNL et KAMPALA-ADF/NALU-LRA ;
3. Opposition catégorique de la population du Nord-Kivu à l'amnistie à accorder éventuellement aux rebelles du M23 et à leur intégration au sein des FARDC ainsi que dans les Institutions Politiques du pays, considérant l'expérience malheureuse passé d'amnistie et d'intégration depuis le RCD jusqu'au CNDP que toute l'humanité dénonce actuellement comme l'erreur que l'Etat congolais devrait éviter à tout prix ;
4. Ouverture d'une enquête par la Communauté Internationale sur la présence des populations étrangères depuis le mois d'octobre 2013 dans les villages de Bunagana,

Jomba, Tchengerero, ... en groupement de Jomba, Territoire de Rutshuru, zone sous contrôle du M23 et alliés, sous prétexte qu'il s'agit des retournés spontanés parmi les réfugiés congolais vivant au Rwanda, et ce, en violation flagrante des Accords Tripartites RDC-RWANDA-HCR du 17 février 2010 à Kigali ainsi que des Modalités pratiques relatives au rapatriement des réfugiés signées à Goma, le 30 juillet 2010 ;

5. Strict respect par les différentes parties des Accords Tripartites RDC-Rwanda-HCR et RDC-Ouganda-HCR ainsi que des résolutions de la 3<sup>e</sup> réunion tripartite RDC-Rwanda-HCR tenue à Kigali du 20 au 21 Juin 2013, au sujet des réfugiés rwandais qui sont en RDC et vice versa ;
6. Renforcement de la lutte contre l'impunité dans la Région des Grands Lacs. En effet, la CPI est très attendue au Nord-Kivu pour enquêter sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les violations des Droits de l'homme plusieurs fois dénoncés par les experts des Nations Unies et les ONGs, entre autres, Human Right Watch ;
7. Sanctions à l'endroit du Rwanda et de l'Ouganda pour agression et crimes contre l'humanité en RDC, au regard de l'ampleur des exactions et des souffrances que subissent, jusqu'à ce jour, les populations du Nord-Kivu qui ont pourtant droit aux chapitres de la vie, de la paix et du développement ;
8. Accentuation de la pression sur tous les partenaires et pays de la CIRGL, notamment sur le Rwanda et l'Ouganda, signataires de l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba en vue du strict respect dudit accord, susceptible de stabiliser les Grands Lacs Africains.

Somme toute, la population du Nord-Kivu ne jure que par l'unité de la République Démocratique du Congo et la paix à l'Est du pays. Appuyer un schéma différent au sentiment populaire congolais serait non seulement atiser la haine interethnique contre laquelle les Autorités Congolaises luttent depuis toujours, mais aussi et surtout transporter le conflit rwandais de 1994 en RDC avec toutes les conséquences que cela implique.

Nonobstant les efforts déjà fournis par le Pouvoir Central de la RDC et Provincial au Nord-Kivu, les opérations militaires contre le M23 et les groupes armés locaux et étrangers restent, dans le strict respect de l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba du 24 février 2012 et de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité de l'ONU, la seule option soutenue par les 7 millions des fils et filles du Nord-Kivu victimes des violences sexuelles et autres formes d'exactions de la part de ces criminels depuis plus de 20 ans.

**= : Honorable Julien PALUKU KAHONGYA : =**